

Un Conseil communautaire exceptionnel mardi 9 novembre

Mardi 9 novembre 2021, les 73 élus communautaires sont appelés à se réunir en Conseil communautaire exceptionnel dédié exclusivement au projet de territoire. Ils discuteront et étudieront les grandes actions et orientations du projet de territoire qui seront mises en œuvre dès le début de l'année 2022.

Plus qu'un document de référence, le projet de territoire de Lorient Agglomération trace un cap pour les années à venir et fixe un cadre de référence des politiques publiques à mettre en œuvre. Volontairement fondé sur une réflexion commune, construite à partir d'un diagnostic partagé par l'ensemble des forces vives du territoire, ce projet tient compte des attentes relevées grâce à une vaste consultation afin d'entraîner les communes, les acteurs socio-économiques et les habitants vers un territoire choisi à l'horizon 2030.

Lorient Agglomération a ainsi fait le choix de s'engager dans une démarche d'élaboration collaborative, dont les objectifs sont de :

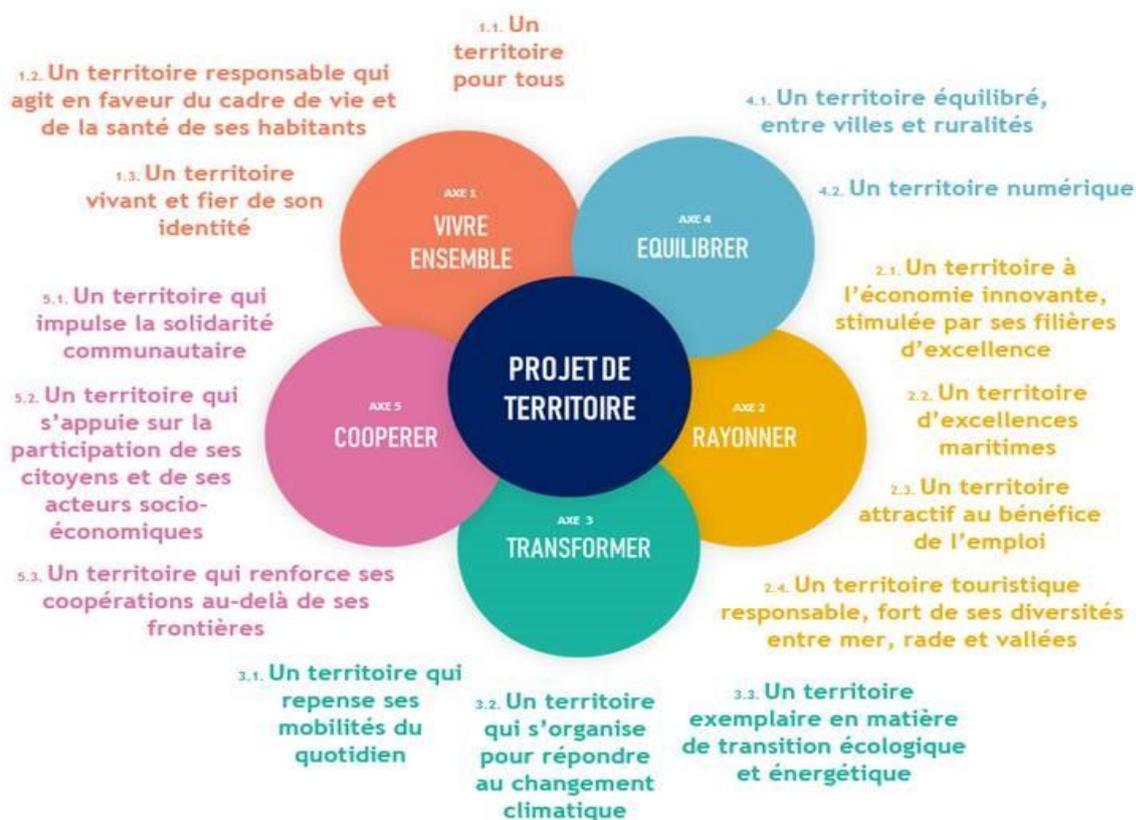
- Créer un projet fédérateur en associant le conseil de développement, les élus locaux, les partenaires institutionnels et économiques, les citoyens, afin de garantir une bonne compréhension et appropriation des enjeux du territoire ;
- Bâtir une vision prospective et stratégique pour l'ensemble des communes de l'agglomération afin d'identifier et de définir les enjeux et objectifs clairement assumés dans un document socle de référence ;
- Ancrer le projet dans une démarche globale et transversale pour répondre aux défis contemporains et aux enjeux propres du pays de Lorient ;
- Favoriser une gouvernance agile afin de faire vivre le projet de territoire, de le décliner en plan d'actions et d'assurer ses conditions de mise en œuvre et de succès en intégrant les dynamiques régionale, nationale et européenne.

En ce sens, un panel de contributeurs riche et varié a été consulté d'avril à juillet de cette année : le Conseil de Développement du Pays de Lorient, les élus municipaux des 25 communes de l'agglomération, les acteurs socio-économiques locaux, les témoins privilégiés du territoire et les citoyens. Au final, près d'un millier d'acteurs du territoire, dans toute leur diversité, et autant de propositions, ont contribué à la co-construction du projet de territoire de Lorient Agglomération pour exprimer leurs perceptions et partager un diagnostic du territoire, échanger sur leurs visions de celui-ci en 2030 et suggérer des actions pour répondre aux enjeux et défis à venir.

Le projet de territoire se structure autour de 5 axes :

- Vivre ensemble : un territoire solidaire, accueillant et cultivant un art de vivre « à la lorientaise »
- Rayonner : un territoire d'emplois et d'opportunités
- Transformer : un territoire engagé dans sa transition écologique
- Equilibrer : un territoire aménagé pour la qualité de vie de tous
- Coopérer : un territoire acteur du rééquilibrage de la Bretagne

15 enjeux stratégiques majeurs sont venus, à l'issue des phases de co-construction et de consolidation de son contenu, définir les ambitions portées par le projet de territoire de Lorient Agglomération à l'horizon 2030. Ils constituent les buts à atteindre ensemble, pour faire de cette aventure une réussite collective :



Lors du séminaire de travail des élus communautaires du samedi 2 octobre dernier, ces 15 enjeux se sont déclinés en 30 actions phares qui fixeront le cadre des actions communautaires pour les années à venir, parmi elles :

- Agir sur les coûts d'accès au logement
- Renforcer les outils de l'insertion sociale et professionnelle
- Valoriser les productions alimentaires locales
- Mettre en œuvre un plan vélo ambitieux à l'échelle du territoire
- Accélérer la sobriété énergétique des bâtiments
- Dynamiser l'installation, la reprise, le développement d'entreprises et la création d'emplois
- Adapter l'offre de formations en lien avec les besoins du territoire et les filières émergentes
- Accompagner les associations dans la formation des habitants au numérique
- Poursuivre le déploiement responsable des infrastructures numériques sur tout le territoire

Après ce Conseil communautaire, le projet de territoire sera adopté définitivement par les élus lors du Conseil communautaire programmé mardi 7 décembre pour une mise en application prévue dès le début de l'année 2022.

Pour Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération et maire de Lorient « *Le contexte inédit que nous traversons nécessite plus que jamais de se projeter dans l'avenir. Ce projet de territoire est le fruit d'une mobilisation collective et l'expression d'une ambition partagée. De fait, il constitue l'acte 1 de ce mandat communautaire par lequel, et prenant en considération les nombreuses contributions des habitants, acteurs socio-économiques et élus du territoire, nous nous sommes efforcés de répondre aux deux questions suivantes. Quel destin commun voulons nous partager ? Comment voulons-nous tout à la fois préserver la qualité de vie, les richesses naturelles de notre territoire tout en accompagnant le développement des activités humaines ? Autour de ses 5 axes et de ses 15 enjeux stratégiques, le projet de territoire répond aux nombreux défis auxquels sera confronté Lorient Agglomération. Faisant de la crise sanitaire une opportunité, pour les 10 prochaines années, le projet de territoire propose une véritable feuille de route traçant de nombreux leviers d'actions pour prendre ensemble notre destin commun en main.* »

« Nous avons fait le choix d'une approche collective et participative. Dans un état d'esprit collectif, l'élaboration du projet de territoire a permis de rassembler autour d'un diagnostic partagé un panel de contributeurs riche et varié. Malgré les nombreuses restrictions imposées par le contexte sanitaire, des méthodes de consultations adaptées et innovantes ont considérablement facilité l'expression. Ainsi, plus d'un millier d'acteurs du territoire, dans toute leur diversité, et autant de propositions, ont contribué à la co-construction de ce document. Nous ne pouvons que nous féliciter du fort intérêt des contributeurs pour ce projet essentiel à l'avenir de notre territoire. Durant les prochains mois et les prochaines années, l'aventure continue puisque nous souhaitons vivement que ce document vive en poursuivant la consultation des contributeurs ayant participé à cette élaboration » complète Marc Boutruche, vice-président en charge de l'élaboration du projet de territoire et maire de Quéven

Pourquoi un projet de territoire pour Lorient Agglomération ?

Les collectivités (communes et agglomération) agissent au quotidien pour le développement et la cohésion du territoire grâce aux missions et aux services mis en œuvre. Le président Fabrice Loher a souhaité dès son élection que l'agglomération se dote d'un projet de territoire qui soit l'occasion d'interroger collectivement (élus, citoyens et acteurs socio-économiques) sur les enjeux et actions de demain.

Au travers de son projet de territoire, Lorient Agglomération a pour ambition de tracer les grandes orientations pour les dix ans à venir concernant le développement économique, la transition écologique et énergétique, la préservation du cadre de vie, les nouvelles mobilités, l'habitat ou encore l'offre de culture et de loisirs. L'enjeu principal est de concilier la nécessaire préservation de l'environnement et le développement du territoire.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

